

tain nombre d'études spécialisées ont été commandées sur divers aspects du désarmement et de la course aux armements. Elles devraient ajouter à nos connaissances dans ces domaines et peut-être générer de nouvelles idées.

CONJONCTURE POLITIQUE

Comme la deuxième Session extraordinaire sur le désarmement ne peut évidemment pas se dérouler en vase clos, la conjoncture internationale exercera à coup sûr une influence sur ses débats et leurs résultats. Il est impossible de prévoir exactement quels facteurs influenceront la session, mais ceux-ci ne sont certainement pas à écarter:

1. Les relations entre les deux superpuissances. D'ici mai 1982, on devrait savoir si les négociations SALT se poursuivront et si les superpuissances peuvent effectivement limiter le déploiement de nouvelles armes nucléaires en Europe. L'administration Reagan prend bien son temps pour formuler sa politique en matière de contrôle des armements et semble davantage préoccupée par le rétablissement de la puissance militaire des Etats-Unis. Les intentions de Moscou paraissent plus engageantes à prime abord, mais il reste à voir si les paroles se traduiront par des actes concrets. Une chose est certaine, cependant: il y aura progrès si les superpuissances s'entendent entre elles; il n'y en aura sans doute pas si elles sont en mauvais termes.

2. Le dialogue Nord-Sud. Les tensions économiques entre le Nord et le Sud, entre les riches nations industrialisées et les pays pauvres en développement, seront présentes dans les débats de la session. On avance souvent, et c'est bien compréhensible, que les sommes d'argent consacrées à la défense diminuent d'autant les ressources disponibles pour le développement. La relation entre désarmement et développement fait d'ailleurs l'objet d'un rapport d'experts qui sera présenté à la 36^e session de l'Assemblée générale en 1981.

3. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). La réunion de Madrid s'est étirée jusqu'au milieu de l'été avant d'être ajournée jusqu'au mois d'octobre. Parmi les questions qu'il reste à trancher, il y a la tenue possible d'une Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), décision assu-